L'Administration communale de Dinant recrute

Un agent de développement local (H/F)

DESCRIPTIF DE LA FONCTION

L'agent de développement local est la personne qui, partant d'une connaissance du milieu et d'une consultation efficace de la population, s'efforce de contribuer à la réalisation de projets de développement de l'activité économique et d'autre part, à favoriser une valorisation des ressources et des diverses potentialités tant intellectuelles que matérielles d'une collectivité, d'un territoire.
Tantôt animateur, il favorise la prise de conscience et l'expression de la population, tantôt technicien, il permet une progression des projets, tantôt conseiller, il aide à l'aboutissement d'un vrai développement global, tantôt médiateur/fédérateur, il établit des liens entre les différentes forces représentées sur le territoire.

Sur base des caractéristiques locales et du diagnostic du territoire, l'ADL privilégie les axes de travail suivants :

- l'emploi,
- le commerce,
- le tourisme,
- les entreprises
- l'aménagement du territoire.

<u>MISSIONS</u>

Notre collaborateur sera chargé entre autres et sous l'autorité de la Directrice générale, des missions suivantes :

- Prendre en charge les projets en cours (notamment dans le cadre de la redynamisation du centre-ville)
- Développer des projets dans les domaines économiques, touristiques, agricoles et culturels
- Accueillir, accompagner et orienter les porteurs de projets de tout type
- Gérer les dossiers administratifs

La description des tâches n'est pas exhaustive et pourra être adaptée selon les besoins du service.

CONDITIONS D'ACCES A L'EMPLOI

Pour occuper ce poste, les conditions d'accès à l'emploi sont les suivantes :

<u>Conditions générales</u>

- Être belge ou citoyen de l'Union européenne ;
- Jouir des droits civils et politiques ;

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.

Conditions particulières

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement universitaire (ou assimilé) en rapport avec la fonction à exercer
- Etre titulaire d'un permis de conduire de catégorie B
- Disposer d'un bon esprit de synthèse et d'une capacité d'analyse
- Posséder une bonne aptitude à la communication écrite et orale
- Maîtriser les outils bureautiques et informatiques de base (traitement de texte, tableurs, messagerie électronique, internet, ...) ;
- Pouvoir travailler en équipe
- Faire preuve d'autonomie dans le travail
- S'adapter à une grande variété de situations ou d'interlocuteurs et s'assurer du feedback
- Disposer d'un esprit d'initiative
- Etre ordonné et savoir faire preuve de rigueur, de précision et de clarté
- Etre capable de réagir rapidement avec calme, maîtrise de soi et efficacité, en présence d'un événement soudain ou imprévu
- Faire preuve d'efficacité (capacité à effectuer l'ensemble des tâches de manière précise et rigoureuse dans les délais imposés)
- Capacité à fédérer des partenaires autour d'un projet commun
- Disposer d'une expérience professionnelle dans le domaine constitue un atout
- Disposer d'une connaissance du territoire et des acteurs de terrain dans le domaine économique, touristique, agricole et culturel constitue un atout
- Réussir l'épreuve d'aptitude professionnelle organisée par le Collège

EXAMEN

L'examen d'aptitude organisé par le Collège communal comporte :

- ✓ une épreuve orale permettant de déceler les motivations du candidat et de comparer son profil avec les exigences générales inhérentes à sa fonction.

Les candidats doivent obtenir au minimum 60% au terme de l'épreuve orale.

MODALITES DE RECRUTEMENT

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre et possédez toutes les qualités et compétences recherchées, n'hésitez pas à envoyer votre candidature à la Ville de Dinant à l'attention de la Directrice générale, par courrier recommandé à l'adresse Rue Grande n° 112, 5500 DINANT **ou par mail à l'adresse service.personnel@dinant.be pour le vendredi 28 mai 2021 au plus tard (cachet de la poste faisant foi ou date de réception du mail), avec les références « Recrutement agent de développement local ».**

Les documents suivants y seront obligatoirement annexés :

- ✓ lettre de motivation
- ✓ curriculum vitae détaillé
- ✓ copie du permis de conduire B

- ✓ extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois
- ✓ copie du diplôme ou du titre qui en tient lieu
- ✓ éventuellement toute autre attestation en lien avec la fonction.
- ✓ **A défaut de tous ces documents, les candidatures seront déclarées irrecevables.**

NOUS VOUS OFFRONS

TYPE DE CONTRAT : Contrat de remplacement– Emploi à temps plein (38h/semaine)

SALAIRE :

- ➢ échelle A1 – Traitement annuel brut (à l'indice pivot 138.01) : de 22032,79€ à 34226,06€

Expérience valorisable à concurrence de 6 années maximum pour le secteur privé et de l'entièreté pour le service public - Chèques-repas (3,00€/jour presté) - Allocation de fin d'année/ pécule de vacances/

Pour toute information complémentaire concernant la procédure de recrutement :

Laura LEONARD, Ressources Humaines

Tél : 082/404.822

Mail : service.personnel@dinant.be

Pour toute information complémentaire concernant les missions inhérentes à la fonction:

Hélène MEYFROIDT, ADL

Tél. : 082/404.856

Mail : helene.meyfroidt@dinant.be